

MOTION sur la réforme du lycée CA du 6 novembre 2018

Les membres du Conseil d'Administration du lycée Maurice Genevoix (ou les professeurs élus au CA de la liste « syndiqués et non syndiqués ») s'inquiètent des conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2019.

Outre les suppressions de postes qui s'annoncent à la prochaine rentrée (2 600 postes pour le secondaire alors que la poussée démographique continuera à remplir collèges et lycées...), la réforme du lycée s'apprête également à supprimer les différentes filières des séries générales. L'idée d'un lycée où les élèves auraient plus de choix et bénéficieraient d'un suivi toujours plus personnalisé est séduisante. Mais :

1.- son organisation pratique pour septembre 2019 est irréaliste

Multiplicité des choix de parcours : comment donner satisfaction à tous et faire des emplois du temps respectant les vœux des élèves ?

Les élèves de 2^{nde} de cette année sont directement concernés par le choix des enseignements de spécialité qui décidera de leur avenir : il est impossible de les y préparer correctement dans le temps imparti

2.- sa conjonction avec la réforme du bac aboutit à réduire l'enseignement à un bachotage permanent pendant le cycle terminal au détriment du bien-être des élèves et de la liberté pédagogique des professeurs

3.- son articulation avec la sélection accrue dans l'enseignement supérieur sera source de pressions et d'inégalités plus importantes pour les jeunes et pour les familles dont les choix d'orientation cruciaux devront avoir lieu plus tôt qu'avant

Nous tenons en outre à rappeler que la réforme Blanquer vise principalement à faire des économies :

- En réduisant le nombre d'heures de cours en 2^{nde},
- En réduisant la dotation horaire concernant les dédoublements, l'accompagnement personnalisé et les options,
- En augmentant le nombre d'élèves en tronc commun de 1^{re} et de Tle.

Il appartient au rectorat de fixer l'offre de formation du lycée Maurice Genevoix, quitte à inviter les élèves à suivre une spécialité dans un lycée voisin, voire à procéder à une inscription payante au CNED, ce qui est une rupture dans l'égalité des chances...

Si nous souhaitons défendre la richesse actuelle de notre établissement, nous refusons d'entrer en concurrence avec les établissements voisins et de pénaliser nos élèves en validant les coupes claires induites par la réforme. Nous demandons le report de cette réforme et souhaitons que tout projet ultérieur de réforme du lycée se fasse en prenant le temps d'évaluer l'existant, de consulter réellement les enseignants et les parents, et en y accordant des moyens à la hauteur des ambitions affichées.